



Christelle Mfundu
C/Kinshasa
Kinshasa 012
CONGO, DEMOCRATIC REP OF THE

N° d'étudiant(e): 0444457

Bonjour Christelle,

C'est avec plaisir que nous examinerons votre demande d'admission à l'Université Laurentienne. Nous espérons que vous ferez partie de notre communauté vibrante tout en poursuivant vos objectifs d'études postsecondaires pour préparer votre avenir chez nous.

Connectez-vous à votre portail ma.Laurentienne

Vous pourrez suivre l'évolution de votre demande d'admission en ouvrant une sessions à [maLaurentienne](#) avec votre numéro d'étudiant unique de la Laurentienne : **0444457**. Veuillez noter qu'il vous faudra environ 48 heures pour avoir accès au Portail maLaurentienne.

Complétez votre demande d'admission

Afin de compléter votre demande, veuillez télécharger toutes les pièces justificatives de votre demande comme indiqué dans votre "**Ma liste de vérification**" située sur le Portail à [maLaurentienne](#). Veuillez consulter le site Web du programme ou [cliquez ici](#) pour plus d'information. Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de soumettre tous les documents requis. Pour de plus amples renseignements sur les documents requis, veuillez consulter la page deux de cette lettre.

Nous vous remercions d'avoir présenté une demande d'admission à la Laurentienne et nous nous réjouissons à la perspective de vous parler au cours des prochaines semaines.

Cordialement,



Melissa Ouimette
Gestionnaire, Services de demande



INSTRUCTIONS POUR LES CANDIDATS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Relevés de notes (établissements nord-américains uniquement)

Les candidats aux programmes de cycles supérieurs doivent s'assurer que les établissements fréquentés envoient leurs relevés de notes officiels directement par la poste ou [par courriel](#) au Bureau des admissions de l'Université Laurentienne avant l'échéance de soumission des demandes d'admission à chaque programme. Afin qu'un relevé de notes soit considéré comme officiel, il doit porter le sceau officiel de l'établissement et (ou) la signature officielle appropriée. Nous n'acceptons pas les relevés de notes délivrés aux étudiants ni les relevés de notes télécopiés ou photocopiés. Les personnes qui ont fréquenté l'Université Laurentienne ne sont pas tenues de soumettre des relevés de notes de leurs études à la Laurentienne.

Relevés de notes internationaux

Les candidats qui ont fréquenté des établissements postsecondaires en dehors de l'Amérique du Nord doivent faire évaluer leurs relevés de notes et diplômes internationaux par le « World Education Services » (WES) : [WES Canada](#). Nous exigeons un rapport d'évaluation détaillé (cours par cours) de WES, incluant une analyse de chaque cours qui comprend une copie officielle des relevés de notes et des diplômes. WES doit envoyer directement leurs évaluations au Bureau des admissions au plus tard trois semaines après l'échéance de soumission d'une demande d'admission. Nous n'acceptons pas les rapports délivrés aux étudiants. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [site web](#).

Compétence linguistique

Veuillez noter que l'admission aux programmes des cycles supérieurs n'est pas garantie si la compétence linguistique n'est pas établie lors de la demande. Pour en savoir davantage sur la compétence linguistique en anglais et en français, veuillez consulter notre [site web](#).

